****

**Centre-Val de Loire**

**APPEL À PROJETS**

**Cadre d’intervention et dossier de demande de partenariat**

**Édition 2017**

À retourner avant le 9 janvier 2017

Avant tout dépôt de demande, il convient de prendre contact avec la coordination régionale afin de vérifier l’éligibilité du projet et d’estimer son budget prévisionnel.

** **

**Contact :** CICLIC / Xavier Louvel / Pauline Cunnac

24, rue Renan, CS 70031,

37110 Château-Renault

xavier.louvel@ciclic.fr

pauline.cunnac@ciclic.fr

02.47.56.08.08

[www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr)

|  |
| --- |
| **CADRE GÉNÉRAL D’INTERVENTION** **DU DISPOSITIF *PASSEURS D’IMAGES*** |

**LE DISPOSITIF PASSEURS D’IMAGES**

**PASSEURS D’IMAGES est un dispositif national d’éducation à l’image qui développe, hors temps scolaire, des projets d’action culturelle cinématographique et audiovisuelle** en direction des publics, prioritairement les jeunes, qui, pour des raisons sociales, géographiques ou culturelles, sont éloignés d’un environnement, d’une offre et de pratiques cinématographiques et audiovisuels. Il allie deux axes complémentaires : la **diffusion** et la **pratique.**

**LA COORDINATION NATIONALE**

L’association Kyrnéa International gère la coordination du dispositif aux niveaux national et international. C’est l’interlocuteur des partenaires institutionnels, associatifs et professionnels nationaux.

Kyrnéa International anime le réseau des partenaires, réalise le matériel de communication et d’information mis à disposition des porteurs de projets, vérifie la cohérence des opérations, vise à développer les actions et œuvre à leur extension en direction de nouveaux publics

Site de la coordination nationale : [www.passeursdimages.fr](http://www.passeursdimages.fr)

**LES PARTENAIRES NATIONAUX**

Centre National du Cinéma et de l’image animée (CNC), L’Agence nationale pour la cohésion sociale et l’égalité des chances (l’Acsé), Le Commissariat Général à l’Égalité des Territoires (CGET), Le Ministère de la culture et de la communication, Le Secrétariat général du Comité Interministériel des Villes (CIV), Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Justice

**LA COORDINATION RÉGIONALE - Ciclic**

L’agence Ciclic, coordinatrice régionale du dispositif, est l’interlocutrice privilégiée des porteurs de projet. Elle bénéficie sur soutien de la DRAC et de la Région Centre-Val de Loire.

Structure ressource, elle aide et soutient la mise en place des projets. Elle anime un réseau régional et propose des actions de sensibilisation destinées aux porteurs de projets et aux personnes relais afin de les sensibiliser à la dimension artistique et éducative de l’image dans sa pluralité d’approches, de les aider dans le montage de projet, dans l’approche des publics et dans le travail sur des thématiques spécifiques.

**LES OBJECTIFS**

**Rappel du Protocole d’accord interministériel relatif au dispositif**

***Retrouvez le Protocole d’accord interministériel en téléchargement* :** [**https://www.passeursdimages.fr/IMG/pdf/protocole2009.pdf**](https://www.passeursdimages.fr/IMG/pdf/protocole2009.pdf)

**- Artistiques**

Provoquer la rencontre entre une œuvre cinématographique, audiovisuelle, multimédia, un artiste et un public

Faire comprendre le travail de création d’une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

**- Culturels**

Toucher des publics éloignés de l’art, de la culture et des pratiques cinématographiques

Favoriser le développement d’un regard critique et citoyen

Faire un travail de médiation autour du cinéma auprès des habitants d’un territoire

Contribuer au développement des publics du cinéma

**- Sociaux**

Intégrer et associer des jeunes d’un territoire autour d’un projet intergénérationnel, social, culturel,…

Créer des liens entre l’artiste, le public, le territoire, la population et les institutions

Sensibiliser à la diversité culturelle

Lutter contre les discriminations

Favoriser la mixité sociale

**PUBLICS**

Passeurs d’images s’adresse en priorité aux zones rurales éloignées de l’offre culturelle et aux quartiers ciblés par les politiques de la ville.

Une attention particulière sera portée dans le montage des projets sur la volonté de favoriser la mixité, principalement homme/femme, mais aussi la mixité sociale et intergénérationnelle.

En complément, peuvent s’inscrire dans Passeurs d’images les actions menées auprès des publics en difficulté d’accès à la culture dans le cadre des protocoles interministériels mis en place par le Ministère de la culture et de la communication : Culture/Justice, Culture/Hôpital, Culture/Handicap, Culture/Santé ; convention passée par le CNC avec la Direction de l’administration pénitentiaire ; l’opération "Des cinés, la vie !" destinée à sensibiliser les jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) à l’image. Les bénéficiaires de ces dispositifs doivent faire une demande de subvention auprès de la DRAC après validation du projet par la coordination. Passeurs d’images n’intervenant qu’en matière de soutien artistique, technique et administratif.

**QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?**

L'appel à projets vise à stimuler les coopérations et la mutualisation de moyens entre acteurs du champ artistique et culturel et du champ social travaillant auprès du public Passeurs d’images.

**1-Acteur culturel** : cinéma, service culturel et/ou jeunesse de collectivité, centre culturel, festival, médiathèque…

**2-Relais-public des champs sociaux et éducatifs** : maison de quartier, centre de loisirs, espace jeunesse, MJC, fédération d’éducation populaire, association de solidarité, structure PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), Maisons d’arrêt, Centre de détention, centre hospitalier…

**COMMENT PARTICIPER ?**

Les demandes doivent être déposées avant le **9 janvier 2017**.

La dimension artistique et culturelle du projet est déterminante et les acteurs impliqués doivent être des professionnels reconnus.

L’agence Ciclic s’entoure d’un réseau d’**artistes associés reconnus et de techniciens professionnels de l’image et du son** ayant déjà réalisé des œuvres cinématographiques, audiovisuelles ou multimédias et s’inscrivant ainsi dans une démarche et une actualité de création.

**LES CONDITIONS ET LES FORMES D’ACTIONS**

**Les enjeux et objectifs des projets doivent être élaborés en relation avec Ciclic.**

Les projets sont notamment évalués sur la base de leur qualité artistique et culturelle et correspondent aux volets de Passeurs d’images : VOIR ET FAIRE

**Un projet peut s’inscrire dans le cadre de Passeurs d’images lorsqu’il met en œuvre au moins une action de PRATIQUE sous la forme d’un atelier et une action de DIFFUSION sous la forme d’une projection.**

La rencontre avec l’artiste peut intervenir à tout moment sous la forme d’un rendez-vous avec le public, régulier ou ponctuel, permettant d’impulser les actions culturelles.

**TERRITOIRES PRIORITAIRES**

Les projets retenus devront concerner un ou plusieurs quartier(s) prioritaires ou un territoire rural. L'action peut se dérouler sur le territoire et/ou s'adresser à des populations issues de ces zones. Elle peut, tout en s’adressant prioritairement aux habitants de ces territoires, favoriser une mixité sociale et générationnelle.

Ciclic se réserve le droit d’être vigilant quant aux bonnes conditions pédagogiques et logistiques réunies pour la mise en œuvre d’une action :

* Le nombre de participants est limité selon l’atelier choisi, afin de proposer une intervention de qualité.
* Chaque atelier ne pourra être mis en œuvre qu’à partir d’un minimum de 5 participants.
* La coordination demandera un investissement particulier dans l’organisation du référent intéressé (organisation technique et matérielle de l’action avec l’aide de Ciclic et travail avec le groupe concerné).

**BILAN**

Une évaluation doit être effectuée par le porteur de projet, avec ses partenaires, tout au long de sa mise en œuvre. Un questionnaire est remis à cet effet par la coordination régionale pouvant servir de trame à cette évaluation et est obligatoirement accompagné par un bilan personnalisé du porteur de projet en fin d’action.

**CALENDRIER**

* **Octobre -Novembre-Décembre**

Élaboration du projet en concertation avec la coordination régionale de Ciclic.

* **9 janvier 2017**

Date limite d’envoi des demandes de partenariat

* **Janvier 2017**

Examen des demandes de partenariat. Les porteurs de projet sont informés du résultat de l’arbitrage et contactés par la coordination régionale afin de mettre en œuvre les actions.

* **1 mois avant le début de l’action**

Signature de la convention de partenariat

* **Avant le 1er décembre 2017**

Transmission du bilan artistique et pédagogique à la coordination régionale

**CONTACTS**

Xavier Louvel, chargé de mission pratiques et enseignements artistiques

xavier.louvel@ciclic.fr

Pauline Cunnac, coordinatrice pratiques et enseignements artistiques

pauline.cunnac@ciclic.fr

24, rue Renan, CS 70031, 37110 Château-Renault

02.47.56.08.08

<http://www.ciclic.fr/education-artistique/les-missions/passeurs-d-images>

|  |
| --- |
| **« FAIRE » - LA PRATIQUE ARTISTIQUE** |

**Rencontrer des professionnels et découvrir leurs univers et leurs parcours personnels, développer une curiosité culturelle et artistique et explorer, par l’initiation et l’expérimentation, le geste de création lié à l’image.**

**Les actions de sensibilisation**

**Séances d’1h30 à 3 heures**

Ces actions proposent au public une approche culturelle du cinéma et une curiosité pour les images en mouvement et leur construction. Chaque séance-rencontre est l’occasion d’un échange entre les publics et des professionnels du cinéma, l’occasion d’une découverte de travaux cinématographiques, audiovisuels, numériques et médiatiques différents, l’occasion de croiser les regards.

**Les actions d’initiation à la pratique**

**Ateliers d’une journée**

Ces journées proposent une démarche créative et artistique autour d’un axe précis. Alliant une approche à la fois théorique et pratique, elles ouvrent la réflexion au geste de création.

**Les ateliers de création**

**À partir de 3 journées de création collective**

Ces ateliers permettent de questionner les images et leur mise en scène à travers des temps de pratique et d’expression collective.

Durant l’atelier, les participants pourront s’immerger dans une démarche de création audiovisuelle.

**Retrouvez l’ensemble des descriptifs d’ateliers sur** [**http://www.ciclic.fr/des-regards-des-images**](http://www.ciclic.fr/des-regards-des-images)

|  |
| --- |
| **« VOIR » – LA DIFFUSION/RESTITUTION** |

**Les projections et/ou les séances de restitution d’un atelier de création ont pour objectif de sensibiliser les publics à l’art et à la culture cinématographique en présentant une offre diversifiée et notamment différente de celle relayée habituellement par les médias et les industries culturelles.**

Le temps de projection peut prendre différentes formes :

* séance spéciale : le film projeté a été choisi pour l’occasion par les participants ou par Ciclic.
* séance-rencontre : un professionnel est invité pour débattre du film en séance publique.
* séance en plein air (cf. document « organiser une séance en plein » air à télécharger sur <http://www.ciclic.fr/sites/default/files/fichiers/organiser_une_seance_en_plein_air_0.pdf> )
* séance proposée lors d’un festival ou une manifestation cinématographique (mois du doc, fête du cinéma d’animation, le jour le plus court).
* séance proposée par Ciclic : tournée des cinémobiles, mémoires d’archives, Clic de Dreux…

La séance peut permettre la diffusion d’un long métrage ou d'un programme de courts métrages.

Lorsque le projet comporte un atelier de création, le film réalisé lors de cet atelier est ajouté au programme de la séance tout public.

Lorsque le projet implique plusieurs déplacements en salle de cinéma, Ciclic peut participer à l’achat des places pour le groupe impliqué dans le projet.

Le projet peut également inclure une excursion dans un lieu consacré à l’image dont voici une liste non exhaustive : Archives du film (Issoudun-36), résidence Ciclic animation (Vendôme-41), Musée de la magie (Blois-41), Cinémathèque Française (Paris-75), Musée Arts Ludiques (Paris-75)…

|  |
| --- |
| **DOSSIER DE DEMANDE DE PARTENARIAT** |

**Présentation de la structure porteuse du projet**

Dénomination du porteur de projet :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

N° SIRET : CODE APE :

Avez-vous déjà mis en œuvre un projet Passeurs d’images ? oui ☐ non ☐

**Si oui, toutes nouvelle demande de partenariat auprès du dispositif Passeurs d’images implique pour le partenaire d’avoir renseigné, au préalable, le questionnaire pour le bilan pédagogique des actions passées.**

* **Voir ici** : <https://fs21.formsite.com/centreimages/passeurs-d-images/index.html>

Avez-vous déjà mis en œuvre un projet d’éducation à l’image ? oui ☐ non ☐

**Représentant légal (signataire de la convention de partenariat) :**

Nom et prénom :

Fonction :

**Responsable du projet** (référent pour l’organisation pratique des actions)**:**

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

**Présentation du projet**

### Objectifs du projet :

Objectifs généraux :

Objectifs pédagogiques :

**Détails des actions**

Tout projet doit être composé d’au moins : 1 action de **pratique** et 1 action de **diffusion**.

Vous trouverez ci-après des propositions d’approches pédagogiques.

Au-delà de ces propositions, la coordination de Ciclic se tient à disposition pour imaginer tout autre projet.

**Pour chacune des actions, merci de préciser : les lieux de réalisation, période de l’action, publics visés.**

Les descriptifs des propositions d’ateliers mentionnées ci-après sont accessibles sur [www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr) :

[**http://www.ciclic.fr/des-regards-des-images**](http://www.ciclic.fr/des-regards-des-images)

### « FAIRE » – LA PRATIQUE ARTISTIQUE

**Les actions de sensibilisation**

***Séances d’1h30 à 3 heures***

☐**L’atelier « Avant le cinéma »**

***Découvrir le mouvement***

La période dite de « précinéma » à partir de 1650 avec l’invention de la Lanterne magique jusqu’à l’apparition du cinématographe en 1895 à travers les jeux optiques. Les enfants appréhendent la décomposition et la recomposition d’un mouvement par l’œil. Ciclic mettra à disposition un outil pédagogique : le [poubellotrope](http://www.ciclic.fr/actualites/le-poubellotrope).

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/avant-le-cinema-0>

☐ **L’atelier « les images, la mémoire »**

***Découvrir les images amateurs***

L'histoire des supports de prise de vue (la pellicule et ses différents formats), les enjeux techniques de la conservation des archives audiovisuelles, l'intérêt patrimonial de la conservation du cinéma amateur en région Centre Val-de-Loire et enfin la manière dont les réalisateurs d'aujourd'hui réemploient cette matière.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/les-images-la-memoire>

☐ **L’atelier « d’un écran à l’autre »**

***Comprendre les images d’aujourd’hui***

À partir d'images d'actualités, un professionnel confronte son point de vue aux différents traitements d'un même évènement à travers divers types de médias. À partir de ce décryptage, il s’agit de comprendre la mise en scène de l’information d’aujourd’hui.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/d-un-ecran-l-autre>

☐ **Le documentaire à la loupe**

***La fabrication d’un film***

À partir d'un corpus de films documentaires, découvrir comment représenter le réel par la rencontre avec un réalisateur qui explique, de l'écriture à la diffusion, comment une œuvre se construit.

🡪 Pour en savoir plus, **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/le-documentaire-la-loupe>

**Les ateliers d’initiation à la pratique**

***Initiations sur une journée***

☐ **« Et je remets le son ! »** (Initiation au bruitage)

***Explorer les sons au cinéma***

Jouez avec les sons, fabriquez les bruitages d'une séquence de film en détournant des objets du quotidien.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/et-je-remets-le-son>

☐ **« J’anime donc je suis »** (initiation au cinéma d’animation)

***Explorer le cinéma d'animation***

À partir de diverses expériences ludiques, explorez les grands principes de réalisation du cinéma d'animation, les différentes étapes concourant à l’émergence d’une œuvre animée selon des techniques simples.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/j-anime-donc-je-suis>

☐ **Le Mashup** (initiation au montage)

***Explorer le montage***

Le *mashup* est un montage d'images et de sons tirés de diverses sources, et qui sont copiés, collés, découpés, transformés, mixés, assemblés... pour créer une nouvelle œuvre.

À travers un outil intuitif et ludique, [la Table MashUp](http://www.ciclic.fr/actualites/la-table-mashup), il est proposé aux participants de réfléchir concrètement au geste du montage cinématographique dans une optique narrative, musicale ou poétique, en mettant de côté son aspect technologique et informatique.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/le-mashup>

☐ **Des frères Lumière à Méliès**

***Explorer la prise de vue réelle***

Traversez l’histoire du cinéma à partir de l’apparition du cinématographe en 1895 jusqu’à l’approche du cinéma de Méliès.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/changer-le-monde-1>

☐ **Light painting / chronophotographie**

***Explorer la photographie***

Le light painting (qui se traduit littéralement de l'anglais par "peinture de lumière") est une pratique ludique qui permet de réaliser des photographies originales et inédites à l'aide de sources lumineuses.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/actualites/atelier-light-painting>

☐ **Autre(s) :**

 Précisez ici

**Les ateliers de création**

***3 journées de création collective***

☐**Le Cinéma Bricolé**

À la manière du réalisateur Michel Gondry, les participants devront réaliser un ou plusieurs petits films à partir de situations simples. Pour se faire, ils disposeront de contraintes particulières et d'un protocole d'écriture collective, « générateur d'histoires » à réaliser.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/le-cinema-bricole>

☐**Le Remake**

***Filmer à la manière de...***

À partir de la découverte et de l'analyse du travail d'un cinéaste ou des caractéristiques artistiques et techniques d'un film en particulier (l'histoire, les personnages, les intentions, le rythme, le cadre, la lumière...), cet atelier propose aux participants de « filmer à la manière de » : remake, film suédé, parodie, adaptation... Faisant le choix de l'un ou l'autre de ces possibles, le groupe réécrit et tourne sa version personnelle d'un extrait de film.

🡪 Découvrez le contenu de l’atelier **ici** : <http://www.ciclic.fr/ressources/le-remake>

 *+ DE 3 JOURNEES*

☐ **Toutes autres propositions : films de fiction, de documentaire, d’animation, etc.**

Au-delà de 3 journées d'interventions, dans une logique de « laboratoire pédagogique », Ciclic accompagne également des projets de réalisation.

Précisez ici

### « VOIR » – LA DIFFUSION / LA RESTITUTION

☐ **L’atelier de programmation**

Accompagné d’un professionnel de l’image, l’atelier propose la découverte du travail de programmation et aide les participants à dépasser les aprioris et à élaborer des critères de choix. Il s’agit par exemple de programmer une séance en plein air, une sélection de courts métrages professionnels, une séance-rencontre, …

Les discussions autour des corpus de films peuvent être animées autour d’une thématique précise choisie au préalable.

☐ **Séance spéciale**

Projection organisée en partenariat avec la coordination, qui peut inclure la diffusion d'un film d'atelier, mais aussi des films professionnels (courts métrages ou long métrage).

☐ **Séance-rencontre**

Diffusion d'un film professionnel suivie d'une rencontre avec un critique, réalisateur...

☐ **Séance de cinéma en plein air**

☐ **Restitution d’atelier**

Diffusion des travaux réalisés en atelier.

### Un partenariat avec une salle de cinéma ou un autre lieu de diffusion (médiathèque…) est-il envisagé ? (précisez)

### Précisions sur le contenu du projet et commentaires :

### Calendrier de l’action envisagée par proposition sélectionnée

*Début : Fin :*

*Jours et créneaux horaires disponibles :*

|  |
| --- |
| Lieu(x) envisagé(s) |

### Commentaires complémentaires

### Public concerné

Un groupe est-il déjà constitué ? oui ☐ non ☐

Estimation du public bénéficiaire :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Moins de 11 ans** | **11 - 15 ans** | **15 - 18 ans** | **Adultes** |
| **Nombre de participants** |  |  |  |  |

Le public concerné est-il issu :

* d’un quartier prioritaire : oui ☐ non ☐

Si « oui » précisez le(s) quartier(s) : Cliquez ici pour taper du texte.

* d’une commune en zone de revitalisation rurale : oui ☐ non ☐

### Budget prévisionnel

Une fois le projet validé, L’agence Ciclic participe à une partie du coût du projet, l’ensemble des autres coûts seront refacturés à l’issue de l’action.

Sont compris dans les frais artistiques :

* la rémunération des artistes et des professionnels associés au projet
* les frais de déplacement, hébergement, repas des intervenants associés
* les droits de diffusion des films (location et transport de copie)

|  |  |
| --- | --- |
| **DEPENSES** | **RECETTES** |
| Atelier de pratique (intervenant artistique) |  | Passeurs d’images (Drac et Région Centre-Val de Loire) |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | État |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Région : PACT ou autre (précisez) |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Département |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Intercommunalité |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Commune |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Autres |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Cliquez ici pour taper du texte. |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Cliquez ici pour taper du texte. |  |
| Cliquez ici pour taper du texte. |  | Cliquez ici pour taper du texte. |  |
| **TOTAL** |  | **TOTAL** |  |

Commentaires :

Date : Cachet/Signature du responsable légal :